



Rhône-Alpes, Rhône
Lyon 6e
69 rue Vendôme

Vantaux : grille en fer forgé

Références du dossier

Numéro de dossier : IM69001907
Date de l'enquête initiale : 2010
Date(s) de rédaction : 2020
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale 1% artistique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : vantail

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2017, BM, 93
Emplacement dans l'édifice : gymnase

Historique

Arrêté du 25 octobre 1961, modifiant l'arrêté du 24 mars 1961, relatif à M. Bouget, ferronnier d'art, 30 rue Ferrandière à Lyon, agréé pour une décoration au lycée de JF E. Quinet à Lyon : réalisation d'une grille en fer forgé, de 2,25 m x 4 m environ, pour l'entrée principale du Lycée, pour une somme de 15.800 NF. La grille portera l'inscription désignant l'établissement.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle ()
Dates : 1961 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Jacques Bouget (ferronnier, attribution par source)

Description

Grille en fer forgé, portant l'inscription de l'établissement, ornant les vantaux de la porte d'entrée du collège. Poignées en laiton.

Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : ferronnerie

Matériaux : fer forgé, peint ; laiton

Mesures : h : 225 cmla : 400 cm

Inscriptions & marques : inscription (sur l'oeuvre)

Précisions et transcriptions :

Inscription sur l'imposte vitrée : COLLEGE

État de conservation

bon état , bonnes conditions de conservation

Quelques écaillage de la peinture

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété publique (Propriété de la Métropole du Grand Lyon)

Références documentaires

Documents d'archive

- **AN : Ministère de la Culture et de la communication, délégation générale de la création artistique. Recensement des opérations de 1% artistique de l'arrêté du 18 mai 1951 au décret du 4 février 2005**
AN : Ministère de la Culture et de la communication, délégation générale de la création artistique.
Recensement des opérations de 1% artistique de l'arrêté du 18 mai 1951 au décret du 4 février 2005, informations au 28 février 2011.
ordre n° 3429
AN Pierrefitte-sur-Seine : sans cote
- **AN. 19880466. Bureau de la commande publique, 1 % (1948-1983)**
AN. 19880466. **Ministère de la Culture ; Délégation aux arts plastiques ; Sous-direction de la décentralisation et du soutien à la création ; Bureau de la commande publique, 1 %. (1948-1983).**
art. 36
AN : 19880466

Illustrations



Vue d'ensemble
Phot. Arthur Thélot
IVR84_20216900997NUCA



Détail d'un vantail et des poignées
Phot. Arthur Thélot
IVR84_20216900998NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Ensemble des œuvres réalisées au titre du 1% artistique dans les lycées publics de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (IM00000003)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Présentation des 1% artistiques de l'annexe du lycée Edouard-Herriot, actuellement collège Vendôme (IM69001905)
Rhône-Alpes, Rhône, Lyon 6e, 69 rue Vendôme

Auteur(s) du dossier : Elisabeth Dandel, Valérie Pamart

Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Vue d'ensemble

IVR84_20216900997NUCA

Auteur de l'illustration : Arthur Thélot

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail d'un vantail et des poignées

IVR84_20216900998NUCA

Auteur de l'illustration : Arthur Thélot

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation